

LA SEYNE

Deux structures destinées à favoriser l'inclusion

Après des années d'attente, deux instituts médico-éducatifs vont voir le jour. L'un à l'école Léo-Lagrange et l'autre à Mauvéou. Avec un but : inclure les personnes handicapées dans la société.

Un véritable soulagement. Enfin, le projet de création de deux instituts médico-éducatif (IME) se concrétise. En ce début d'été, les travaux commencent sur les sites de Léo-Lagrange et de Mauvéou.

Dans le détail, les premiers travaux préparatoires ont débuté à Mauvéou ce mercredi tout comme ceux de Léo-Lagrange, qui, eux s'intéressent d'abord aux opérations de désamiantage, avant la démolition des préfabriqués placés dans la cour.

Quarante-cinq écoliers

« On compte deux ans, au plus tard, pour la fin des travaux », se réjouit d'avance le directeur général de l'association PHAR 83, Manuel Dureault. Et d'appuyer : « Cela va permettre à la centaine d'enfants que nous accompagnons d'avoir des structures adaptées qui respectent toutes les normes. » Cha-



Les travaux sur le site de Mauvéou ont commencé mercredi dernier.

(Photo R.G.)

cune de ces structures aura, bien sûr, un rôle très important. Avec un mot d'ordre : plus d'inclusion dans la société. Pour le premier site de 3 000 m², basé à l'école

Léo-Lagrange, l'IME qui va sortir de terre sera réservé aux 45 enfants de 4 à 14 ans. Mais pas d'inquiétude, les écoliers ne perdront pas d'espace de jeu. Bien au

contraire : « Pour que le projet voie le jour, il a fallu solliciter l'avis de nombreux acteurs », explique-t-on. Notamment l'Éducation nationale et l'Académie.

« Plonger les enfants dans le milieu ordinaire »

Les enfants atteints de handicap accueillis dans cet IME partageront toutes les parties communes, à savoir la cour, la cantine, les salles de classe et pourront profiter du matériel pédagogique. Ils accéderont également au complexe sportif de l'école pour pratiquer une activité sportive régulière. « ce que leurs bâtiments actuels ne leur permettent pas ».

« C'est une nouvelle approche. Il y a une véritable op-

portunité. Notre projet se base sur l'inclusion des personnes atteintes de handicap dans la société. Là, on est en plein dans l'éducation inclusive, qui plonge les enfants handicapés dans le milieu ordinaire », se félicite le directeur.

Accompagner les jeunes vers l'emploi

Quant au site de Mauvéou, « sur le terrain de 10 000 m² que nous avons acheté à la ville, nous allons planter la section formation professionnelle de l'institut médico-éducatif, destinée aux adolescents et jeunes adultes (14 à 20 ans) », précise Manuel Dureault.

Ainsi, « dans la nouvelle configuration, ce terrain accueillera aussi un Esat (Établissement et service d'aide par le travail), spécialisé dans le conditionnement et le portage de repas à domicile. L'Esat et la section professionnelle de l'IME seront situés à proximité du lycée professionnel La Coudoulière, qui accueille déjà 30 jeunes en situation de handicap dans sa section Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Cette proximité doit permettre de créer une synergie d'accompagnement des jeunes vers l'emploi ». Ainsi, ils « pourront pleinement montrer ce qu'ils peuvent apporter à notre société ».

R.G.

rgaptin@nicematn.fr

Des tensions à Mauvéou

En présentant ces projets à destination des personnes atteintes de handicap, le directeur général de l'association PHAR 83 s'est également exprimé sur la situation à Mauvéou. Pour mémoire, ce terrain a été occupé pendant des années par l'association des Maquisards de la solidarité verte pour produire des

légumes et les redistribuer à des associations caritatives. Pour autant, Manuel Dureault tient à clarifier les choses. « Contrairement à ce qu'ils ont pu dire, nous avons bien acheté l'entièreté du terrain de Mauvéou, soit une parcelle de 10 000 m². Je ne juge pas leur projet, ni leur action. Mais pour l'heure, il n'est pas prévu que

nous partagions ce terrain avec eux. » Et de souligner que « toute la place sera utilisée ». Quant à l'occupation, le directeur croise les doigts. « On peut être inquiet, ou du moins préoccupé de éventuels retards de travaux liés à une occupation illégale. Mais j'ose espérer que la raison gagnera l'esprit de tous. »

Une magnifique rétrospective de la carrière du peintre et graveur Olive Tamari

Jusqu'au 3 octobre, les salles d'exposition du fort Balaugier accueillent l'exposition dédiée à Olive Tamari et baptisée « L'œuvre sculptée ». Visible jusqu'à l'automne, elle marque le quarantième anniversaire du décès du peintre, graveur, céramiste et poète seymois.

De nombreux dons à la ville

Elle réunit, pour la première fois, un ensemble de 51 œuvres qui illustrent la globalité de sa production : mobilier en carreaux émaillés,

bustes en plâtre ou terre cuite, formes abstraites en bronze ou faïence, ou bien installations basées sur l'assemblage d'objets de récupération.

L'exposition souligne aussi les liens qui unissent Olive Tamari à La Seyne. L'artiste, né au quartier Tamaris en août 1898, est inhumé au cimetière central en 1980. Et c'est à sa ville natale qu'il avait fait don de 23 toiles et 3 céramiques. P.B.

► À voir tous les jours (sauf le lundi et le mardi matin) jusqu'au 3 octobre aux horaires d'ouverture du fort.



Outre la synthèse de sa carrière artistique, l'exposition montre aussi les liens qui unissent Olive Tamari à la ville de La Seyne. (Photo P. F.)

En bref

Fête nationale du 14 juillet

- À 18 h, déambulation sur le port du groupe « Cuba rumba ». Départ av. Hoche.
- À 19 h, rassemblement et départ du défilé porte du la Rotonde, parc de la Navale.
- À 19 h 30, cérémonie au monument aux morts, môle de la paix.

Exposition : « Des artistes dans l'espace public »

Du 16 au 31 juillet, bibliothèque Armand-Gatti.
Avec Camille Sart, tout public dès 12 ans.

Collecte de sang

Vendredi 16 juillet, de 7 h 30 à 12 h 30, espace Bremond.
S'inscrire sur Internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Prévention incendie Corniche merveilleuse

Par mesure de prévention des incendies de forêt, la circulation sera interdite du jusqu'au lundi 20 septembre aux véhicules particuliers sur la route départementale 2816 (Corniche merveilleuse).